

DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT D'AVESNES  
**VILLE DE MAUBEUGE**

**SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2016 : DELIBERATION N° 121**

**Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées**

Affaire suivie par **Claudine LATOUCHE**

☎:03.27.53.75.32

Réf. : **CL / JR / I TOUBEAUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de la convocation : 19 SEPTEMBRE 2016**

**L'an deux mille SEIZE, le VINGT-SEPT SEPTEMBRE à 18 h 30**

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE**

**Nombre de conseillers en exercice : 39**

**PRESENTS : A. DECAGNY - J.-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M.-C.MORETTI - M.-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - N.REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - A.NEZZARI - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCIOLO - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - F. TRINCARETTO - J.-Y.HERBEUVAL - M.-P.ROPITAL - F. FEKIH - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L.-A.DE BEJARRY**

**EXCUSES ayant donné pouvoir :**

**Jocelyne MICHAUX (à Pascaline MATAGNE)**

**Guy CAMBRELENG (à André PIEGAY)**

**Frédéric LEFEBVRE (à Corine DEMOUSTIER)**

**Stéphanie LOCOCCIOLO (à Arnaud DECAGNY à partir de la question n° 17)**

**EXCUSES :**

**Jean-Yves HERBEUVAL**

**Xavier DUBOIS**

**ABSENT(E)S :**

**Mehdi GAMRA**

**Maryse GABET**

**Louis-Armand DE BEJARRY**

**SECRETAIRE DE SEANCE : Naëlle TAJDIRT**

**OBJET N° 14 : Création d'un poste d'adulte relais**

Vu le code du travail et notamment son article L.12-10-1,

Vu les circulaires DIV/DPT/IEDE//2000/231 du 26 avril 2000 et 2002-283 du 3 mai 2002 relatives à la mise en œuvre du programme « Adultes-relais »,

Vu le décret n° 2013-54 du 15 janvier 2013 modifié relatif au montant de l'aide financière de l'Etat aux activités d'adultes-relais,

Considérant que le programme «adultes-relais», créé par le Comité interministériel des villes du 14 décembre 1999, permet de confier des missions de médiation sociale, culturelle dans des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, à des personnes de plus de 30 ans, résidant des quartiers prioritaires, précédemment sans emploi ou en contrat aidé,

Considérant que le quartier des Provinces Françaises est actuellement placé en veille sociale par la Ville de MAUBEUGE qui y a tenu deux cellules de coordination sociale, afin de traiter les problématiques et d'apaiser les tensions existantes entre plusieurs structures actives sur ledit quartier,

Considérant qu'un seul médiateur urbain est actuellement présent sur le quartier et que la présence d'un second agent est indispensable, d'une part, pour intervenir efficacement sur le quartier, rétablir le dialogue et un climat de confiance mutuel entre les jeunes, le centre social et les différentes structures et, d'autre part, pour que ces médiateurs puissent travailler en binôme en toute sécurité,

Considérant que les principales missions de cet adulte-relais seront :

- De mettre en place des actions permettant de réguler les conflits de la vie quotidienne par le dialogue,
- D'informer et accompagner les habitants et les commerçants dans leurs démarches, faciliter le dialogue service public/usagers,
- De faciliter le dialogue entre les partenaires institutionnels et associatifs du territoire,
- D'accueillir, écouter, concourir et recréer du lien social au sein du quartier et réduire le sentiment d'insécurité,
- D'améliorer les rapports sociaux dans les espaces publics et collectifs : ainsi, l'adulte-relais devra intervenir sur le quartier des Provinces Françaises afin de canaliser les tensions ou conflits entre les jeunes et les institutions et ce, avec l'objectif d'améliorer le bien vivre ensemble au sein du quartier,

Considérant que le financement de ce poste est en partie assuré par les services de l'Etat à hauteur de 18 823,09 € par an,

**Par ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal :**

**D'autoriser :**

- la création d'un poste d'adulte-relais,
- Monsieur le Maire à signer la convention avec les services de l'Etat pour le recrutement d'un adulte-relais sur le quartier des Provinces Françaises,
- De signer et déposer tout dossier de demande d'aide au financement auprès des services de l'Etat.

**Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,**

**Après en avoir délibéré,**

**Le Conseil Municipal,**

**A l'unanimité,**

**Autorise :**


- la création d'un poste d'adulte-relais,
- Monsieur le Maire à signer la convention avec les services de l'Etat pour le recrutement d'un adulte-relais sur le quartier des Provinces Françaises,
- La signature et le dépôt de tout dossier de demande d'aide au financement auprès des services de l'Etat.

**Fait en séance les jour, mois et an que dessus**

**Pour extrait conforme,**

*Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.*

**Le Maire de Maubeuge,**

  
**Arnaud DECAGNY**

